

Les sages-femmes, prestataires de soins essentielles dans le contexte de la COVID-19

Énoncé publié le 3 avril, 2020

L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) et le National Aboriginal Council of Midwives (NACM) sont les organisations nationales qui représentent les sages-femmes et leur profession au Canada.

Alors que nous sommes collectivement confrontés à la pandémie de COVID-19, les sages-femmes et les associations de sages-femmes sont bien placées pour améliorer les pratiques de soins et la sécurité des familles qui attendent un bébé et, par le fait même, réduire les pressions que subit le système de santé. L'ACSF et le NACM, en collaboration avec les associations de sages-femmes des provinces et des territoires, pressent les gouvernements de tenir compte des recommandations suivantes en vue d'optimiser l'utilisation et le déploiement de nos services.

1. SOUTIEN ESSENTIEL AUX SAGES-FEMMES

Pendant la pandémie de COVID-19, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et leurs autorités sanitaires doivent inclure les sages-femmes dans leur plan de soutien aux professionnels de soins de santé primaires.

Nos recommandations :

- Assurer l'accès à de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) pour les sages-femmes, que ce soit dans les hôpitaux, dans les maisons de naissance ou pour les accouchements à domicile.
- Offrir aux sages-femmes un accès rapide aux tests de dépistage de la COVID-19 pour leur permettre de fournir des services de santé sécuritaires.
- Augmenter l'accès au dépistage pour les familles qui attendent un bébé afin de permettre une prise de décisions appropriées quant aux soins.
- Donner aux sages-femmes le même accès aux services d'urgence qu'aux autres professionnels de la santé, tels que les services de garde,
- Porter une attention particulière à la sécurité des sages-femmes travaillant dans les communautés rurales et éloignées, les communautés autochtones et les petites équipes.
- Allouer des ressources supplémentaires aux personnes qui ont été évacuées de leur communauté pour donner naissance, afin de s'assurer qu'elles n'y ramènent pas la COVID-19.
- Fournir un accès équitable, rapide et gratuit à des plateformes virtuelles et des systèmes de dossiers médicaux électroniques pour que les sages-femmes puissent réduire leurs visites en personne.
- Fournir aux sages-femmes des périodes de repos suffisantes et un soutien en santé mentale.
- Permettre un maximum de souplesse dans le financement de la part des gouvernements et des employeurs des sages-femmes afin que celles-ci puissent s'occuper de plus de personnes et élargir leur champ de pratique. Cette mesure est particulièrement importante pour les communautés autochtones, rurales et éloignées.

2. PRESTATION DE SOINS PRIMAIRES DANS LA POPULATION

Alors que les hôpitaux seront aux prises avec une augmentation du nombre de cas de la COVID-19 au cours des prochaines semaines et des prochains mois, les sages-femmes peuvent jouer un rôle important dans la réduction du nombre de patients qui se rendent dans ces établissements et les saturent. Les sages-femmes sont des expertes de l'accouchement hors centres hospitaliers, soit dans les maisons de naissances ou à domicile, et peuvent fournir des recommandations clés pour le système de santé pendant la pandémie.

Nos recommandations :

- Maintenir l'accouchement à domicile : pour de nombreuses personnes, cette option reste la plus sécuritaire.
- Privilégier les maisons de naissance comme lieux d'accouchement pour les personnes en santé et utiliser ces établissements à leur pleine capacité pendant la crise.
- Mettre sur pied des maisons de naissance temporaires et des sites qui sont indépendants des soins intensifs pour aider à diminuer le nombre de personnes dans les hôpitaux.
- Inclure les associations provinciales et territoriales de sages-femmes dans les processus décisionnels en ce qui a trait à la santé périnatale.

3. CHAMP D'EXERCICE COMPLET ET ÉLARGI POUR LES SAGES-FEMMES

Les sages-femmes doivent exercer le cadre intégral de leurs fonctions ainsi qu'un rôle élargi. Un champ d'exercice élargi réduira le nombre de consultations avec les médecins, en plus de permettre la prestation de soins mieux adaptés et continus. Ce champ d'exercice élargi est compatible avec la formation des sages-femmes et leur expérience dans l'ensemble du pays.

Nos recommandations :

- Élargir le droit de prescription des sages-femmes.
- Accroître le nombre d'analyses de laboratoire et de tests de diagnostic pouvant être prescrits par les sages-femmes.
- Élargir le champ d'exercice des sages-femmes en matière de vaccination.
- Tenir des consultations avec les sages-femmes aux niveaux provincial, territorial et local pour déterminer d'autres façons d'élargir le champ d'exercice.

4. AUGMENTATION DU NOMBRE DE SAGES-FEMMES

En prenant exemple sur les juridictions les plus touchées par la COVID-19, des mesures doivent être prises pour augmenter le nombre de sages-femmes et ainsi soulager les pressions sur les systèmes de soins de santé.

Nos recommandations :

- Mettre en place des systèmes pour l'octroi de permis d'exercice temporaires aux sages-femmes qui exerçaient récemment, aux étudiantes finissantes et aux sages-femmes formées à l'étranger qui possèdent les compétences appropriées.
- Supprimer les obstacles à l'octroi de privilèges d'exercice dans les hôpitaux pour assurer que les sages-femmes puissent travailler dans les établissements qui ont le plus besoin d'elles.

Ensemble, l'ACSF et le NACM représentent 2000 sages-femmes et sages-femmes autochtones à travers le pays. Nous avons la volonté d'apprendre des sages-femmes sur le terrain quant aux meilleures façons de lutter contre la pandémie, afin d'assurer que les sages-femmes sont protégées et que leur potentiel est pleinement mobilisé pour prendre soin des personnes enceintes en santé et de leur bébé. Nous appelons à poursuivre les consultations à tous les niveaux – fédéral, provincial et territorial – pour que les sages-femmes puissent continuer d'offrir des soins de santé sexuelle et reproductive respectueux et de qualité, pendant et après la crise.

<https://canadianmidwives.org/>

<https://indigenoumidwifery.ca/>